

LES IDEES FAUSSES SUR L'ECOLE LE MERCREDI MATIN

Le Groupement des parents contre le mercredi d'école a travaillé sur les idées fausses qui circulent concernant le mercredi d'école.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail : non.au.mercredi.matin@gmail.com

Remarque : Les degrés correspondent aux degrés HARMOS.

FAUX	VRAI
Harmos nécessite l'ajout de 4 périodes d'école par semaine.	Harmos ne prévoit rien concernant les heures et laisse une liberté de 15% à chaque canton, soit une marge de 4 périodes par semaine sur 32 périodes.
Genève a moins d'heures d'école en primaire que les autres cantons.	L'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp) a mis en évidence que Genève est dans la moyenne.
Tous les cantons ont les mêmes horaires.	Chaque canton organise son horaire. Le canton de Vaud par exemple (comme presque tous les cantons) n'a que 6 périodes par jour et 4 le mercredi matin. C'est pour cela qu'il commence à 8h30 jusqu'en 6P et termine à 15h20 ou 15h40 suivant les régions. En 1P, les élèves ne vont que 4 matinées, en 2P que 4 jours (Lausanne). C'est en 7P et 8P qu'ils ont plus d'heures que Genève.
L'horaire actuel 8h-11h30 et 13h30-16h avec une récréation de 20 minutes le matin et de 15 minutes l'après-midi ne va pas changer.	Le DIP veut passer de 28,9 périodes à 32 périodes d'école par semaine (soit 3,1 périodes de 45 minutes en plus), ce qui représente une augmentation de 140 minutes d'enseignement par semaine. Réparties sur les 4 jours d'école actuels, cela représente 35 minutes par jour. Afin d'introduire les 4 périodes le mercredi matin, l'horaire du reste de la semaine devra obligatoirement être modifié: il faudra diminuer de 40 minutes par semaine l'horaire actuel afin de ne pas dépasser les 32 périodes... Quels changements d'horaire journalier le DIP a-t-il prévu ? Allongement de la récréation ? Début des cours reporté à 8h10 au lieu de 8h00 ? C'est loin d'être transparent...
Les enfants vont moins à l'école aujourd'hui qu'à l'époque où il y avait le samedi matin d'école.	Les heures du samedi ont été reportées sur 4 jours, l'horaire de l'écologiste genevois a même légèrement augmenté.
Toutes les matières enseignées sont les mêmes dans tous les cantons.	Chaque canton a une marge de liberté pour les matières enseignées. Par exemple le canton de Vaud enseigne 45 minutes d'« histoire biblique », le Valais 90 min. et Fribourg 100 min. Le canton de Vaud donne 45 min. d'informatique en 8P (Lausanne).
Les enseignants ne veulent pas travailler le mercredi matin.	Seuls les enfants subiront une augmentation horaire : les enseignants, eux, n'auront pas d'augmentation de leur temps de travail avec les enfants.
Il faut suivre l'exemple de la France qui va ajouter des heures d'école le mercredi matin.	La France va répartir les heures hebdomadaires actuelles sur 4,5 jours mais en limitant à 5 heures d'enseignement par jour... il n'y a donc pas d'augmentation de l'horaire. Actuellement, Genève a déjà 6 heures d'école par jour !
Les petits entre 4 et 7 ans ne subiront pas d'augmentation de l'horaire.	La loi prévoit d'augmenter les heures des plus petits en supprimant le temps d'accueil (de 45 minutes) échelonné dès 4 ans en commençant la journée à 8h pour tous et en supprimant aussi l'accueil l'après-midi (1/2 heure). Ce temps d'accueil est précieux car il permet aux enfants de démarrer la journée en douceur et aux enseignants de consacrer plus de temps individualisé avec chaque enfant pour, par exemple, améliorer la lecture. De plus les récréations de l'après-midi seront de 15 minutes au lieu des 30 minutes actuelles pour les 4 premiers degrés. Le matin, les 5P, 6P, 7P, 8P auront une récréation allongée de 10 minutes, ce qui correspond à 30 minutes de récréation au lieu des 20 minutes actuelles.

FAUX	VRAI
Les élèves du primaire auront un horaire peu chargé.	Les élèves entre 8 et 12 ans auront un horaire aussi chargé que des élèves de 14-15 ans et plus lourd que celui des collégiens (31 périodes) !
Le mercredi matin d'école sera uniquement pour l'enseignement de la musique, des arts et du sport.	Le mercredi matin sera un jour ordinaire, il n'y aura pas uniquement du sport, de la musique ou des arts.
Les heures qui vont être ajoutées seront pour aider les élèves en difficulté.	Pas du tout : les heures supplémentaires sont destinées à intensifier l'enseignement du français et de l'allemand et à introduire l'anglais en 7P et 8P.
L'introduction de l'anglais nécessite l'ajout du mercredi matin.	Cela concerne uniquement les 2 dernières années du primaire. Nous serions d'accord pour ajouter le temps nécessaire pendant les jours d'école actuels en allongeant certaines journées, bien que cela ne soit pas nécessaire. Le Valais par exemple va introduire l'anglais sans songer à augmenter son horaire mais plutôt à le diminuer de 90 minutes par semaine. Par contre nous trouvons déplorable que ce ne soit pas des enseignants d'anglais mais des profs généralistes qui assureront ces cours.
La diminution du nombre d'élèves par classe n'améliore pas les résultats scolaires.	Dans les écoles en REP (réseau d'enseignement prioritaire) et dans le nouveau Cycle, les élèves sont moins nombreux par classe et les effets positifs sont indéniables. Le niveau des élèves a augmenté. Pourquoi ne pas appliquer ce système à toutes les écoles ?
Le respect du rythme d'apprentissage des enfants nécessite l'école le mercredi matin.	Le Pr Testu, spécialiste en chronobiologie, a démontré que la capacité d'apprentissage basée sur la mémoire des enfants est bien meilleure avec un horaire de 4 jours par semaine (6 heures par jour) qu'avec un horaire de 4,5 jours dont le mercredi matin.
Les enfants ont beaucoup trop de temps libre.	Beaucoup d'enfants suivent des cours de langues, de sport, de musique, etc. qui demandent du temps pour des devoirs, des entraînements, des déplacements, des examens. Leur emploi du temps est donc bien souvent chargé et il est primordial de laisser des moments de jeu ou de repos (« ne rien faire ») pour leur équilibre et leur croissance. En augmentant le temps scolaire, on diminue le temps pour les autres activités.
Le mercredi matin simplifiera la prise en charge des enfants dont les parents travaillent.	Les enfants qui fréquenteront l'école le mercredi matin auront la possibilité de manger à l'école comme les autres jours. MAIS que feront-ils après le parascolaire ? Comment rentreront-ils chez eux ou iront-ils à un cours ? Une personne sera nécessaire pour les prendre en charge.
La problématique de la perte de la plage horaire du mercredi matin pour les activités extrascolaires est marginale et ne touche que les enfants de milieux favorisés.	L'accès aux activités extrascolaires est ouvert à tous les milieux sociaux grâce à la politique de subvention et de rabais de l'Etat. Par ailleurs, les jardins Robinson et maisons de quartiers gratuits offrent une palette d'activités enrichissantes et valorisantes pour tous. Cette perte de plage horaire risque d'être dramatique pour certains clubs qui ne pourront pas déplacer les cours à d'autres moments, les locaux étant déjà utilisés.

FAUX	VRAI
<p>Les activités extrascolaires proposées le mercredi matin telles que la musique ou le sport pourront être déplacées ailleurs dans la semaine et seront toujours aussi nombreuses.</p>	<p>Totalement faux et irréalisable ! Il n'y a pas de terrains de sport disponibles ailleurs dans la semaine : rien que pour le tennis on déplorera une perte nette de 1408 enfants ! Pour la natation plus de 250 enfants, pour le patinage et le hockey 300 enfants, pour le cirque 150 enfants seront touchés, sans compter les mercredis à ski avec plus de 500 enfants qui ne pourront plus pratiquer leur sport. Les cours de musique ne pourront pas être placés en fin d'après-midi dans des salles d'école car les salles existantes sont soit déjà occupées par d'autres associations, soit non équipées en matériel indispensable (piano, percussions,...) Par ailleurs les enseignants qui travaillent actuellement le mercredi matin enseignent déjà à d'autres élèves le mercredi après-midi ainsi que les autres jours de la semaine en fin d'après-midi. Il n'y aura donc pas d'enseignants ni de places disponibles à ces heures là.</p>
<p>La majorité des parents est pour le mercredi matin d'école.</p>	<p>Le sondage effectué par le GAPP en 2009 et la consultation effectuée par le DIP en 2010 auprès des parents ont démontré tous les deux qu'une majorité des parents est contre le mercredi matin d'école.</p>
<p>Il n'y a que les enseignants du primaire qui sont contre le mercredi d'école.</p>	<p>La majorité des parents est contre. Les professeurs des associations sportives et de musique sont également contre mais ils ne peuvent pas le reconnaître car ils dépendent de subventions allouées par l'Etat.</p>
<p>La réforme va améliorer l'école.</p>	<p>Ce n'est pas une réforme, c'est une mesure sans véritable envergure. Cette loi va péjorer la qualité de l'école en supprimant les heures en demi-classes nécessaires pour certaines matières. Le co-enseignement, également indispensable dans certaines matières va lui aussi disparaître.</p>
<p>Le nombre d'enseignants est suffisant.</p>	<p>Le nombre d'élèves a augmenté à Genève (27'525 élèves en 1991 et 33'216 en 2010). En 1991, le taux d'encadrement (nombre d'élèves pour 1 poste) était de 13,92 et il y avait 216 postes d'appui et de soutien. Aujourd'hui (2010), le taux d'encadrement est de 16,99 et il y a 113 postes d'appui. Les postes de disciplines spéciales, ont eux aussi chuté : ils ont passé de 264 en 1991, à 188 aujourd'hui. La moyenne d'élèves par classe a passé de 18,4 en 1991 à 20,09 en 2010 !</p>